

## FAIRE UN DON

**Pour soutenir nos actions de solidarité, vous avez aussi la possibilité de faire un don à notre association.**

Je souhaite faire un don à l'association d'un montant de ..... €  
(Règlement en chèque ou espèces)

*En tant qu'association reconnue d'utilité publique, votre adhésion et votre don vous permettent de bénéficier d'une réduction de 66 % du montant de votre don sur votre impôt sur le revenu.*

*Un don de 50 € ne vous coûterait que 17 € après déduction fiscale, mais l'association LesPEP64 bénéficiera bien de 50 € pour agir, en votre nom, en faveur de la solidarité.*